



Dernière ligne droite pour la vente d'Editis

Vivendi a reçu plusieurs offres de reprise pour son groupe d'édition.

ÉDITION Le projet de cession d'Editis par Vivendi se précise. Ce vendredi 18 novembre, les prétendants au rachat du groupe d'édition ont déposé leurs offres de reprise. Daniel Kretinsky, le propriétaire du groupe Czech Media Invest (CMI), aurait sauté le pas, selon nos informations. Son entourage n'a pas souhaité faire de commentaires. Le milliardaire tchèque, qui s'était récemment porté candidat au rachat avorté de M6, avait rencontré Vincent Bolloré il y a quelques semaines pour lui faire part de ses intentions.

« Plus de trois acteurs sont vraisemblablement intéressés », explique un proche du dossier. Il s'agit d'une première étape de dépôts d'offres sans engagement. Parmi les potentiels candidats au rachat des 52 maisons d'Editis (Julliard, Robert Laffont, Plon, Perrin, Le Cherche midi, 10/18, Bordas, Bouquins, La Découverte, Le Robert, Nathan, Pocket, etc.), certains évoquent le nom de Xavier Niel, le patron de Free, ainsi que celui de Rodolphe Saadé, à la tête de l'armateur CMA-CGM. « Nous ne faisons aucun commentaire sur les rumeurs », explique l'entourage de Rodolphe Saadé. L'éditeur suédois Bonnier et l'italien Mondadori sont également cités. « Il n'est pas dans les habitudes du Groupe Mondadori de commenter les rumeurs », élude de son côté un porte-parole.

Durant l'été, Vivendi avait annoncé son intention de vendre Editis, numéro deux sur le marché français, pour pouvoir s'emparer du numéro

un, Hachette, joyau du groupe Lagardère, plus rentable et bien implanté à l'international. La Commission européenne s'est officiellement saisie du dossier le 25 octobre dernier, après la notification formelle de Vivendi concernant son projet de rapprochement du groupe Lagardère. Le duo à la tête de Vivendi, Yannick Bolloré et Arnaud de Puyfontaine, aurait fixé la valorisation de l'intégralité d'Editis aux alentours de 700 millions d'euros, dette comprise. En 2019, Vincent Bolloré avait versé 829 millions d'euros à l'espagnol Grupo Planeta pour s'emparer du groupe d'édition.

Le schéma de vente d'Editis pourrait par ailleurs évoluer. Si Vivendi envisageait initialement une cotation du groupe d'édition, et de céder ainsi 29 % du capital (correspondant aux parts détenues par le Groupe Bolloré) à un seul et unique actionnaire de référence, il pourrait finalement répartir cette part entre deux repreneurs. Une hypothèse qui ne serait sans doute pas vue d'un bon œil par les régulateurs européens... Ces derniers, qui souhaitent préserver les conditions de concurrence dans l'industrie du livre, auraient en effet signifié à plusieurs reprises leur préférence pour une vente de l'intégralité du capital d'Editis. « À ce stade, tout est encore possible », commente un bon connaisseur du dossier.

Dépôt du dossier à Bruxelles le 23 novembre

Les rendez-vous vont s'enchaîner dans les prochains jours car le calendrier est très serré : Vivendi a jusqu'au 23 novembre pour déposer ses propositions de remèdes auprès de la Commission. « Le groupe devra détailler les modalités de cession d'Editis. Il n'est légalement pas obligé de communiquer à cette étape le nom du ou des potentiels repreneurs, mais il a tout intérêt à le faire pour que la vente se fasse au plus vite », explique un expert. Une fois le document reçu, les régulateurs européens disposeront d'une période de cinq jours pour évaluer la proposition et sonder le marché de l'édition à l'aide de multiples questionnaires. Ils pourraient demander l'ouverture d'une enquête approfondie.

« Les oppositions à la concentration du monde de l'édition, qui sont impliquées depuis le début à Bruxelles, auront bien leur mot à dire sur les remèdes présentés par Vivendi. Elles seront très vigilantes. Elles ont l'intention d'exprimer clairement leur position auprès de la Commission pour garantir la création d'un concurrent français solide et l'absence de renforcement de la position dominante d'Hachette », commente M^e Isabelle Wekstein, avocate spécialisée en droit de la concurrence et des médias, qui représente entre autres à Bruxelles le Syndicat de la librairie française (SLF), les librairies belges, Actes Sud et la Société des

gens de lettres (SDGDL). « *Le profil idéal serait à notre sens un acteur industriel, qui soit puissant financière-*

ment et qui soit déjà présent dans l'édition en Europe », conclut-elle. ■

par Claudia Cohen @ClaudiaECohen

